

Bienvenue dans l'univers du bizarre (II) : les phénomènes diaboliques.

Il n'y a pas que le Christ qui se manifeste de façon extraordinaire. Quand la personne avance dans sa relation au Christ, elle commence à embêter le diable, l'empêche de tourner en rond. Il se manifeste alors de façon extraordinaire : le loup sort du bois, quand il n'a pas d'autre choix, car il préfère d'ordinaire se cacher et agir dans l'ombre. Cela peut être impressionnant, mais il ne faut pas se laisser gagner par la peur : c'est Jésus le Maître du Monde ! Comme disait Padre Pio : « le diable est comme un chien méchant... tenu en laisse » ; et comme il avait dit au diable en face : « je te permets de me faire... tout ce que Dieu te permet ! », lui rappelant ainsi ses limites.

Tous les prêtres ne sont pas formés ni sensibles à ces phénomènes. Mais, si vous avez besoin du secours d'un prêtre, Dieu vous en mettra un sur votre route qui vous comprendra. Dieu n'abandonne pas les siens !

Les moyens ordinaires de nous nuire

Les tentations sont le moyen ordinaire qu'a le diable de nous séduire afin de nous enrôler dans son camp en faisant de nous ses complices par le péché. « Sentir n'est pas consentir » : la tentation n'est pas le péché. Mais c'est quand même le moyen le plus efficace de nous faire tomber discrètement, d'autant plus que le diable a déjà des alliés (les trois concupiscences en nous et le monde qui nous entoure). Par la tentation réussie, qui s'achève par notre péché, le diable a largement de quoi nous perdre.

Lorsqu'il se donne la peine de se manifester de façon extraordinaire, c'est que nous le contrarions trop : nous ne cédon pas assez à ses tentations, ou notre vie de prière est trop proche du Christ.

Les moyens extraordinaires de nous nuire

Certaines tentations peuvent être des attaques directes du diable, quand elles ne nous ressemblent pas, sont excessives, et que nous n'avons pas envie d'en parler à un prêtre.

Le diable n'aime pas trop se montrer ; il préfère l'ombre et les actions discrètes. Néanmoins, soit que quelqu'un le lui ait demandé (magie, spiritisme), soit qu'il estime devoir nous faire peur pour nous paralyser (comme envers le Curé d'Ars), le diable peut agir de trois façons extraordinaires et « visibles ».

Il faut voir cela comme trois cercles qui se resserrent sur la personne visée : la vexation atteint la personne de loin, dans ses relations sociales, dans son travail, dans ses biens matériels, etc. ; l'obsession atteint la personne dans sa tête, dans son imagination, dans ses pensées, etc. ; la possession atteint la personne dans son corps, elle perd le contrôle de ses gestes, et c'est un démon qui la fait bouger et parler.

La vexation diabolique

Les attaques du diable ont lieu autour de la personne visée, et elle n'est atteinte qu'en ricochet. Si quelqu'un pratique du spiritisme, le diable attaque aussi son entourage, afin que la personne se croie protégée et s'enfonce dans ses pratiques. Si la personne est victime innocente, le diable lui pourrit la vie de diverses sortes : maladies inexplicables de ses proches, rapports pénibles et sans vrai fondement avec sa hiérarchie, insuccès répétés dans le travail (perte de clientèle, machines qui cassent, bêtes malades), nouveaux problèmes d'argent, etc. Tous ces exemples sont courants dans la vie, et il ne faudrait pas devenir paranoïaque en pensant trop facilement que nous sommes victimes du diable ; c'est aux adjectifs que j'ai employés qu'il faut être attentif (« inexplicable », « sans fondement », « de façon répétée », « nouveau ») car c'est la marque de l'insolite qui peut nous mettre la puce à l'oreille.

L'obsession diabolique

Les attaques du diable atteignent directement la personne, dans sa faculté baladeuse : l'imagination. Cela peut se faire au cours de rêves répétitifs (adjectif !) : les rêves sont violents, sanglants, impurs, et laissent une impression d'en avoir été le jouet plus que le metteur en scène. Cela peut se faire aussi à l'état de veille (éveillé) : pensées très méchantes et gratuites envers les autres, insultes blasphématoires qui nous traversent l'esprit. Bon, si vraiment le diable y met le prix, il peut aussi se manifester sous des formes visibles menaçantes (chien, reptiles, et... homme !), ou sous des bruits stridents ou des odeurs nauséabondes, voire frapper la personne ou casser des objets.

La possession diabolique

Les attaques du diable atteignent directement la personne, dans son corps, utilisée par le diable comme un objet, que la personne en reste consciente ou qu'elle perde la conscience à ce moment-là. Bon, dans l'immense majorité des cas, n'est possédé que celui qui l'a un peu cherché, soit en pratiquant le spiritisme et la magie, soit en entretenant en lui les péchés capitaux (surtout la haine, antithèse de la charité). La possession est rare (1/1000 personnes qui vont voir un exorciste en moyenne), mais elle existe (et il n'y a pas de statistiques concernant ceux qui ne vont pas voir d'exorciste !). La possession se reconnaît surtout quand, pendant une « crise », la personne parle ou comprend une langue qu'elle n'a pas apprise à l'école, dévoile des choses qu'elle n'a pas pu savoir par ailleurs, ou déploie une force qui dépasse ses capacités naturelles ; ou que, hors « crise », la personne a une allergie à des objets ordinaires ou des lieux que l'on a fait préalablement bénir (même si elle trouve toujours une raison pour l'expliquer : 'le coussin est trop mou...'). Les prières d'exorcisme (« exorcizdo », en Grec, signifie « donner un ordre ») doivent alors être faites par un prêtre qui a la charge d'exorciste au nom de l'évêque (il y en a un au moins par diocèse). Tout prêtre, et même tout baptisé, peut réciter les prières d'exorcisme que le Pape Léon XIII (fin 19^{s.}) a rédigées en ce sens (appelées « petit exorcisme ») ; ceci dit, ils ne doivent jamais le faire sur des possédés ou des personnes qu'ils supposent possédées (n'importe qui peut souffler une flamme, mais pas désamorcer une bombe, ce qui est plutôt l'affaire d'un spécialiste, qui connaît les règles de prudence à appliquer). Dans le Rituel (livre liturgique), sont données les prières du « grand exorcisme » et aussi les signes auxquels on peut déceler une possession, ainsi que les qualités qu'il faut privilégier chez le prêtre à qui confier la charge d'exorcisme.

Il y a des films qui sont faits sur le sujet, plus ou moins extravagants. Un cas, aux USA, dans les années 60, a défié la chronique, parce que ce cas a été médiatisé, et qu'il est survenu à une époque scientifique et assez critique envers l'Eglise catholique. Les moyens modernes d'enregistrement (audio et vidéo) peuvent aujourd'hui établir la réalité des phénomènes diaboliques.

Il existe aussi à Rome des rencontres entre exorcistes pour faire des partages d'expériences. L'exorciste principal de Rome, Dom Amorth, a écrit aussi des livres de récits de cas rencontrés, pour établir la vérité et donner des conseils. En effet, dans le monde de l'exorcisme, il y a peu de théorie, mais beaucoup de pragmatisme, de constats établis, de tentatives de libération fructueuse ou infructueuses. Durant le grand exorcisme, le prêtre seul peut parfois poser des questions (précisées, ce n'est pas n'importe quoi ni de la curiosité) au démon auquel il a à faire. Les réponses sont intéressantes et révélatrices. Bref, c'est tout un monde de bizarreries qui existe bel et bien !

Questions de synthèse

- 1) Quel est le moyen ordinaire qu'utilise le diable pour perdre nos âmes ?
- 2) Quels sont les trois degrés de phénomènes diaboliques extraordinaires ?
- 3) Que veut dire « exorcizdo te » ?
- 4) Combien de types d'exorcisme existent ?